menades

du Bord de Drôme

Ballades au naturel

Deux cicruits de ballades :

- Le premier vous conduira par les berges de la Drôme jusqu'à Printegarde, réserve naturelle, riche d'espèces protégées.
- Le second, réalisable en moins d'une heure, ne s'éloigne guère du centre ville, mais vous offrira de pittoresques découvertes. La présentation du projet de véloroute-voie verte « Du Léman à la mer » vous permettra de découvrir le tracé de la section drômoise de ce grand projet de « piste cyclable » qui devrait relier le Lac Léman aux étangs camarguais.

Circuits N°1 (en orange)

Cette promenade peut se faire en vélo ou à pied. Pour les marcheurs qui ne souhaitent pas effectuer la première partie du circuit sur la route, il est possible de se rendre en voiture jusqu'aux digues, de laisser son véhicule à proximité et de s'engager sur le chemin qui surplombe la Drôme. Cette solution exige, bien entendu, de refaire le parcours en sens inverse pour récupérer son véhicule! Entre rivière et vergers, le chemin des digues ne manque pas de charme : bien dégagé, sans difficulté, tant pour les cyclistes que pour les marcheurs, il conduit en douceur vers la réserve de Printegarde. lci, la faune et la flore sont protégées pour le plus grand bonheur des promeneurs, qui silencieux et attentifs surprendront sans doute quelques hôtes des lieux. Ils apercevront sur leur droite, au milieu de la rivière, la passe à poissons, ouvrage réalisé par la CNR (Compagnie National du Rhône) avec le soutien financier de partenaires nationaux. Un ouvrage qui s'inscrit ¹² dans le cadre du développement durable et de la protection des espèces. Le circuit peut se prolonger sur les berges du Rhône.











larves des papillons et des libellules qui sillonnent les

rivages. Autour du marais de Printegarde évolue la

moitié des espèces de libellules françaises.

La passe à poissons

Construit en 1993, le seuil, sorte de barrage artificiel a permis de remonter le niveau de la rivière qui avait baissé de près de 6 mètres par endroits suite à l'extraction intempestive de graviers dans son lit. La base des digues et des ponts se creusait, les stations de pompage se retrouvaient à sec car la nappe phréatique s'enfonçait dans la rivière. Des mesures draconiennes ont été prises avec l'interdiction de prélever du gravier dans le lit de la rivière et la création de seuils pour remonter artificiellement son lit. Des barrages de béton et de blocs de pierres ont été construits pour retenir les galets que charrie la rivière et rehausser son lit jusqu'au niveau du seuil. Afin que les poissons puissent franchir ce barrage une passe à poissons a été créée. Cette installation se présente schématiquement sous la forme d'une sorte d'escalier, constitué d'une succession de petits bassins. Elle permet aux poissons effectuant leur migration vers leur lieu de reproduction de s'affranchir des obstacles créés par l'homme qui mettent leur survie en danger.

La réserve de Printegarde

A la confluence du Rhône et de la Drôme, s'étend autour de son marais, la réserve de chasse et de faune sauvage de Printegarde, site remarquable pour la conservation des oiseaux sauvages. La diversité de ses habitats, (roselières fluviales, marais, ripisylve*, surfaces d'eau libre, lônes, contre-canaux) la rendent attractive pour de nombreuses espèces. Son classement en ZPS (Zone de protection spéciale) est un atout supplémentaire pour sa préservation. Des actions de réhabilitation des roselières, le suivi des espèces phares (castor d'Europe, blongios nain, agrion de mercure...) la lutte contre les espèces envahissantes, végétales et animales, l'information du public font partie du plan de gestion de cette réserve.

* forêt bordant une rivière

La passerelle Via-Rhona - Circuits N°2 (en violet)

Cette section se raccorde au nord sur le tracé ardéchois au niveau du pont de la Voulte. Après franchissement du Petit Rhône, le tracé entre dans le périmètre de Printegarde. C'est dès lors une voie verte. Il utilise une voie boisée, interdite à la circulation qui rejoint les rives de la Drôme en longeant le contre-canal du Rhône. On accède ensuite sur les digues de la CNR en rive droite de la Drôme. Après une centaine de mètres, le tracé franchi la Drôme par une passerelle de 186 mètres de long et 3,5 mètres de large. Il se poursuit désormais sur la rive gauche de la Drôme, sur 200m de digues jusqu'à la confluence de la Drôme et du Rhône. Là, une piste gravillonnée longe le contre canal et permet de rejoindre le Pont du Pouzin, se raccordant ginsi au tracé gradéchois.